Quoi d'neuf ? à Perrigny-lès-Dijon

Bulletin d'informations n° 6
Mars 2017

Les activités communales...

La municipalité vous propose un certain nombre d'activités. Si vous êtes intéressés par une ou plusieurs d'entre elles, il est indispensable de vous inscrire auprès du secrétariat de mairie (date limite : juillet 2017).

Activités proposées pour la rentrée de septembre

Activités actuelles

École de musique

Cours de Yoga

Autres activités possibles

Cours de Zumba

Cours d'Anglais

Vous souhaiteriez peut-être pratiquer une autre activité que celles citées ci-dessus, faites-le savoir dès maintenant auprès du secrétariat de mairie. Une information sera faite auprès de nos habitants et, si le nombre de personnes intéressées est suffisant, cette nouvelle animation sera ouverte.

...et associatives

Vous pouvez aussi vous rapprocher des associations qui proposent, elles aussi, de multiples activités :

Organisateur	Activité	Jour et heure	Renseignements/Inscription	
Accrodanse	Danse de salon/Rock	Lundi 19h à 20h	Sylvana Petiot	06 10 73 50 38
Amateur de la peinture	Peinture	*Contactez l'association*	Pierre Renard	06 08 22 52 60
ASP Foot	Football	*Contactez l'association*	Jérôme Bertrand	07 60 58 43 73
ASP Tir	Tir sportif et de loisirs	Mercredi 14h à 18h Samedi 10 h à 12 h - 14h à 18h Dimanche 10h à 12 h	Laurent Bruson	06 01 46 37 16
Courir et Sourire	Course à pied/marche	*Contactez l'association*	Paulette Lapicque	03 80 58 79 01
C'était qui déjà ?	Clown	*Contactez l'association*	Helen Rinderknecht	06 78 22 18 47
Ensemble musical	Musique	*Contactez l'association*	Patrick Durand	08 80 58 74 64
Les Dijon'Cthé	Théâtre	Samedi 9h30	Mathilde Coelho	06 69 29 55 18
Les Mémoires de Perrigny	L'histoire de Perrigny	Certains vendredis 14 h à 16 h	Babette Rhodde	06 22 44 34 74
Music-Hall Foliz	Danse de cabaret	Mardi 20 h 30	Florian Baratin	06 80 44 54 32
Perrigny Détente	Gymnastique douce	Mardi 19 h 15 à 20 h 15	Jean-Paul Tiercery	03 80 52 70 56
Perrigny-Country	Danse country	Jeudi 19 h 30 à 20 h 30	André Lapicque	06 13 77 63 90

Nouvelles modalités de recueil de demandes de cartes nationales d'identité

À compter du 22 mars 2017, toutes les demandes de carte d'identité se feront dans les communes équipées d'une station biométrique. La commune de Perrigny-les-Dijon, n'étant pas équipée de ce dispositif, les usagers sont invités à se rendre au plus près à la mairie de Chenôve après avoir pris rendez-vous au **03 80 51 55 00** (ou dans n'importe quelle commune déterritorialisée).

Il est vivement recommandé de faire une pré-demande sur le site internet de l'agence nationale des titres sécurisés à l'adresse suivante : https://ants.gouv.fr (Il vous sera attribué un numéro de dossier qui permet de réduire le temps d'attente aux guichets).

Pour toute information complémentaire ou toute aide pour la pré-demande, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie.

Perrigny en fête les 24 et 25 juin

Devant le franc succès obtenu l'année dernière par cette nouvelle manifestation communale qui remplace désormais la fête patronale, la fête de la Musique et la journée du 14 juillet, Perrigny en Fête aura lieu les samedi 24 et dimanche 25 juin dans l'enceinte du parc municipal.

Les festivités débuteront dès le samedi à 20 heures, dans la salle polyvalente, par une pièce de théâtre intitulée "Ma femme est sortie" de Jean Barbier qui sera jouée par la troupe Genlis en Scène.

Le dimanche, diverses animations débuteront le matin. Certaines associations sportives, musicales et théâtrales de Perrigny participeront à cette journée festive…

Aux alentours de midi, un apéritif sera offert par notre municipalité. L'après-midi, de nombreuses activités seront encore proposées : jeux divers, structures gonflables…

Cette manifestation ludique prendra fin aux alentours de 18 heures.

Sur place, vous trouverez de quoi vous restaurer ; cependant, chacun pourra également apporter son pique-nique… Des informations plus précises quant au déroulement de cette fête vous seront communiquées ultérieurement !

Élection présidentielle : dimanches 23 avril et 7 mai 2017
Élections législatives : dimanches 11 et 18 juin 2017

Quelques principes

- ❏ Le vote est universel : le droit de vote appartient à tous les citoyens en âge d'être électeur.
- ❏ Le vote est strictement personnel
- ❏ Le vote est libre
- ❏ Le vote est secret : personne ne doit chercher à connaître ni à contrôler le vote d'un électeur.

Des dispositions matérielles sont prévues dans les bureaux de vote pour protéger la liberté et le secret du vote. La principale est le passage obligatoire par l'isoloir où, à l'abri des regards, l'électeur mettra dans une enveloppe le bulletin de son choix. Il le dépose ensuite dans l'urne électorale transparente et signe en face de son nom sur la liste électorale.

Être électeur

Pour avoir la qualité d'électeur, il faut être de nationalité française, être âgé de 18 ans révolus et jouir de ses droits civils et politiques. De plus, le droit de vote est subordonné à l'inscription sur une liste électorale.
Une dérogation au principe de nationalité a été apportée par le traité de Maastricht, ratifié en septembre 1992. Les ressortissants communautaires ont désormais le droit de vote aux élections européennes et municipales sous réserve qu'ils soient inscrits sur des listes électorales complémentaires.

Le jour du vote

Seules les personnes de nationalité française peuvent voter pour l'élection présidentielle.

Vous devrez lors du premier et second tour vous présenter au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale et vous munir d'un pièce d'identité valable si vous votez dans un commune d'au moins 1 000 habitants.

Différents documents prouvant votre identité seront acceptés, voici la liste :

- ❏ *Carte nationale d'identité ;*
- ❏ *Passeport ;*
- ❏ *Permis de conduire (en cours de validité) ;*
- ❏ *Carte vitale avec photo (en cours de validité) ;*
- ❏ *Carte de famille nombreuse (en cours de validité) délivrée par la SNCF ;*
- ❏ *Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (en cours de validité) ;*
- ❏ *Livret de circulation (en cours de validité) ;*
- ❏ *Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (en cours de validité) ;*
- ❏ *Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (en cours de validité) ;*
- ❏ *Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo (en cours de validité) ;*
- ❏ *Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (en cours de validité) ;*
- ❏ *Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (en cours de validité).*

Nous recherchons des personnes pour prêter main forte à la tenue des bureaux de vote ; si vous êtes intéressé(e), merci de vous faire connaître assez rapidement au secrétariat de mairie.

Courrier des lecteurs

Une fois n'est pas coutume, ce n'est pas un courrier qui ouvre cet article, mais des remarques désabusées entendues trop souvent. À quel propos ?

Rendez-vous aux abords de l'école aux heures d'entrées et de sorties, vous serez édifiés, et ne tarderez peut-être pas à rejoindre le rang des mécontents… Les avez-vous vus ces véhicules garés n'importe comment, en double file, dans tous les sens, sur les trottoirs ? Vous, vous êtes garé de façon régulière et cherchez à sortir, tant pis pour vous, vous avez toutes les "chances" d'être obligé d'attendre que les gêneurs s'en aillent avant de pouvoir démarrer.

Chacun se désole du manque de civisme et de savoir-vivre ambiant, et beaucoup y participent.

Nos rythmes de vie sont trépidants, et nous sommes toujours à courir entre deux occupations. Cependant, marcher quelques minutes pour chercher son enfant est un exercice sain, et les enfants en tireront profit autant que les adultes. Il serait temps d'avoir un peu de cohérence entre les actes et les discours, car bien souvent les reproches formulés à autrui concernent aussi ceux qui les énoncent. Perrigny-lès-Dijon a fait le choix d'investir pour des parkings proches et fonctionnels, en nombre suffisant. Il serait temps de s'en souvenir et de les utiliser aussi aux heures d'affluence. Pour rappel, la liste complète est disponible dans le Perrigny Infos de septembre 2015.

Attention : la police municipale saura verbaliser.

Et tant qu'à parler de ce qui fâche, enfonçons le clou, et évoquons les déjections canines, que chacun peut "admirer" lors de ses balades dans le village.

Extrait de la législation :
« Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les espaces des jeux publics pour enfants, et ce, par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.
En cas de non respect de l'interdiction, ***l'infraction est passible d'une amende de 1re classe*** *(35 euros) »*

Le chien est, paraît-il, le meilleur ami de l'homme. Propriétaires d'un tel compagnon, veillez à ce qu'il n'en devienne pas "la bête noire".

Deux places, c'est plus facile pour se garer… tant pis pour les autres !

Où passe Maman et sa poussette ? Ben… sur la rue…

J'en ai pour 2 mn… Les autres attendront !

La parking est trop loin… 20 m c'est trop ! Et puis il faut manœuvrer…

Au choix : une amende à 135 €… ou la fourrière

Sur le trottoir… En double file…

Seniors : un après-midi récréatif

Bel après-midi pour 75 seniors du village ce samedi 11 février : invités par la municipalité à un spectacle organisé en remplacement de la distribution de brioches du 14 juillet, ils se sont régalés de la présence de deux artistes musiciens et comédiens, venus leur conter quelques brins d'histoires presque locales, puisées dans le Morvan.
Yoma et Jean Rhodde ont séduit leur public avec leurs histoires tantôt émouvantes, parfois tendres, souvent pleines d'humour, voire un brin coquines. On a souri, on a ri, on a frémi, on a chanté, accompagné de l'accordéon, de la cornemuse, la guitare, la vielle, sans oublier la "famille harmonica", du plus grand au plus petit.

Et comme un plaisir en appelle un autre, on a bien sûr terminé par… la brioche… partagée tous ensemble.

Chacun est reparti ravi. On parie que l'an prochain le public sera encore plus nombreux ?

Feu d'artifice du 1er janvier 2017

Comme chaque année, la commune a marqué le Nouvel an par un feu d'artifice tiré depuis le complexe sportif de l'école.
Les Patriniens ont bravé le froid et sont venus très nombreux comme à l'accoutumée. Sur place, l'inquiétude pesait lourd dans la foule car la brume commençait à tomber, l'attente devenait interminable !
À 18 h 30 précises, la foule devient silencieuse… Patrick BAUDEMENT, Maire du village présente ses vœux à tous puis c'est le début du show !

Le ciel s'embrase alors au rythme d'explosions, de couleurs du meilleur effet. Une multitude de chorégraphies s'enchaînent, toutes synchronisées par l'ambiance musicale de la sonorisation. Le bouquet final est grandiose, à en couper le souffle. Durant cette bonne vingtaine de minutes, les techniciens artificiers ont su régaler leur public par ce spectacle de qualité et en toute sécurité. Des salves d'applaudissements, des sourires d'enfants et des yeux écarquillés ont salué chaque embrasement du ciel de Perrigny. Bref, une belle célébration pour cette nouvelle année !

Au terme de cette féerie pyrotechnique, les habitants et leurs amis se sont retrouvés ensuite sous le préau de l'école maternelle. Du vin et du chocolat chauds les attendaient, accompagnés de brioches artisanales de la boulangerie communale. La cour était bien remplie…

Environ deux cents personnes ont pu profiter de ce moment convivial. Il y régnait une bonne humeur et les échanges de vœux et de nouvelles allaient bon train…

Un jardin partagé bientôt à Perrigny-lès-Dijon !

Le compostage partagé, à Perrigny-lès-Dijon, vous connaissez ?
Et si nous tentions ensemble l'aventure du jardinage partagé ?

Sur le site des jardins communaux, à côté de notre placette de compostage, rue des Aubépines, nous proposons de faire bientôt sortir de terre :

- ❏ un bout de verdure à cultiver ensemble dans le respect de l'environnement et de la vie du sol ;
- ❏ un lieu ouvert à tous, construit, cultivé et récolté collectivement dans un état d'esprit convivial, d'échanges et d'apprentissage.

Si vous êtes jardinier en herbe ou jardinier plus confirmé, si vous avez envie de vous investir dans un projet collectif proche de la nature, venez vous informer et échanger autour de cette idée (et autour d'un verre…) le :

mardi 11 avril 2017 à partir de 18 h 30
Salle du conseil de la mairie.

Si dès maintenant vous souhaitez apporter vos suggestions et faire part de vos envies pour ce jardin à partager, vous pouvez nous contacter :

- ❏ par mail : perrignyjardins@gmail.com ;
- ❏ par téléphone :
  - Brigitte TISSE : **06 71 65 77 59** ;
  - Jean-Pierre NILLON : **06 62 03 18 62** ;
  - Fabienne d'AVIAU de TERNAY : **09 54 91 34 03** ;
  - Bernard LETOURNEAU : **06 09 13 41 89**.

La collecte et le broyage des sapins de Noël

Le sapin est bien un déchet valorisable !

En ce début d'année, la Communauté Urbaine du Grand Dijon regroupant 24 communes, dont Perrigny-lès-Dijon, reconduisait sa grande collecte de sapins de Noël en porte à porte. Celle-ci permettait de récolter plusieurs tonnes de sapins qui étaient ensuite broyés afin de contribuer à la protection des sols. Cette opération, baptisée paillage, servira d'isolant aux pieds des plantations dans les espaces verts des différentes communes. Ce procédé a la propriété d'enrichir la terre tout en permettant de réduire les arrosages.

Cette couche naturelle évite le développement des "herbes indésirables" et par conséquent, évite l'emploi de produits phytosanitaires…

Cette année, 53,3 tonnes de sapins ont été collectées en porte à porte dans l'ensemble des communes de la Communauté Urbaine. Avec ceux déposés dans les bennes dédiées aux conifères dans les cinq déchetteries du Grand Dijon, la collecte avoisine comme l'année dernière, 68 tonnes transformées en broyat.

Pour notre commune 690 kg de sapins ont été collectés cette année (contre 460 kg l'année dernière).

École de musique

L' école de musique aux maisons Ages&Vie

Dans le cadre d'une série de présentation d'instruments, organisée en collaboration avec Nadia Bouhaddioui, animatrice intergénérationnelle, la classe de Saxophone de l'école de musique de Perrigny-lès-Dijon, dirigée par Daniel Lamia, directeur et professeur de saxophone, s'est rendue aux maisons Ages&Vie de Perrigny-lès-Dijon lundi 23 janvier pour une animation musicale.

Au rendez vous, du jazz, de la chanson française et de la bonne humeur.

Une deuxième séance, prévue le 13 avril, sera consacrée à la présentation du piano, de la flûte et la clarinette. Une troisième séance le 23 juin, en guise de fête de la Musique, se verra plus festive sous le registre d'un répertoire plutôt musette où la danse sera au rendez vous.

Le directeur, **Daniel LAMIA**

Maisons Ages&Vie

Prendre soin de ses yeux : rencontre avec Vision & Solutions

Frédéric Atzori, opticien diplômé d'état et enfant d'habitants de notre village, est venu rencontrer les résidents des maisons Ages&Vie.
Son intervention, très documentée, a porté sur les facteurs de risque du vieillissement oculaire (écrans, tabac, diabète…), les maladies et dégradations associées (myopie, presbytie, DMLA ***dégénérescence maculaire liée à l'âge***, cataracte…) ainsi que sur les moyens de prévention et de traitement à privilégier.
Confronté aux difficultés des personnes ayant perdu leur mobilité et résolu à leur faciliter l'accès aux soins d'optique, Frédéric Atzori propose un service d'opticien à domicile. Ainsi, **Vision & Solutions** se déplace gratuitement sur le lieu de vie des personnes le souhaitant pour réaliser suivant besoins : bilans visuels, accompagnement Basse Vision, équipement optique, en

offrant les mêmes services qu'en magasin (tiers payant et facilités de paiement, garanties, entretien et réparation…). Il assure également la livraison et l'ajustement des lunettes à domicile.

Ce service s'adresse à tous, contacter :
Vision & Solutions
Fixe : 0**9 52 40 40 90**, Port. : **07 68 27 11 57**
E-mail : contact@vision-solutions.fr
Site web : www.vision-solutions.fr

Des nouvelles de votre bibliothèque

Bibliothèque Municipale
Perrigny-lès-Dijon

Quelques informations sur notre actualité de printemps à la bibliothèque :

Bébés lecteurs

Les dates de matinées communes “bébé lecteur” avec le relais des assistantes maternelles sont les suivantes :

- ❏ mardi 28 mars : accueil à la bibliothèque d’un 1er groupe de 10 h à 10 h 45 et d’un second groupe de 11 h à 11 h 45.
- ❏ mardi 11 avril : chasse aux œufs + bébés lecteurs au parc de Perrigny. En cas de pluie, accueil du groupe à la bibliothèque, et présentation des nouvelles acquisitions à cette occasion.

Nous aurons aussi le loisir de découvrir, en principe et s’il est terminé, le tapis doudou univers marin pour nos bébés lecteurs. C’est Geneviève, bénévole active qui se charge de la couture des jolis poissons. Merci à elle.

Public enfantin

Marie-Thérèse intervient mercredi 8 mars à 14 h 30, pour lire et conter aux enfants de 4 à 7 ans environ, une histoire sur les instruments de musique.

Accueil scolaire

Toutes les classes de maternelle et élémentaire sont régulièrement accueillies. Les enfants ont eu une animation sur la chaîne du livre, le travail d’auteur, d’illustrateur, d’éditeur, de bibliothécaire et de libraire.

Rencontre…ries (manifestation interbibliothèques)

Jeudi 16 mars, grand jour pour la classe de M. BARTHOLOMEY qui rencontrera Antonin LOUCHARD, auteur - illustrateur.

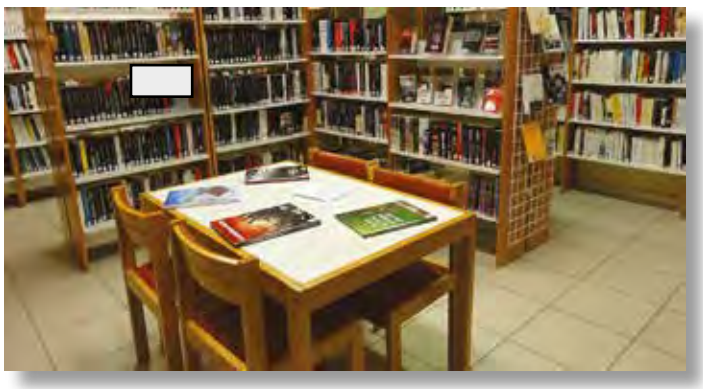

Centre de loisirs

Mardi 21 février, travail sur la mascotte de la bibliothèque. Notre mascotte s’appellera RONDOUDOU, le lapinou, et c’est un joli petit lapin dodu.

Mercredi 8 mars, deuxième séance de réalisation de la mascotte avec nos seniors motivés, toujours à la bibliothèque, dans la petite salle attenante.

Voilà pour les nouvelles, et courant mars, retrouvez notre rubrique nouveautés sur le site internet de la commune avec les nouveaux livres que nous venons de commander, le temps de les cataloguer, les couvrir et les présenter.

Je remercie les personnes qui ont participé à notre premier comité de lecture, le prochain aura lieu lundi 12 juin à partir de 18 h 30 à la bibliothèque. À noter dans vos agendas.

Claire et les bénévoles (un merci tout particulier à Christiane) qui font vivre notre bibliothèque.

Site : perrigny-les-dijon.fr, onglet “Bibliothèque”.

À noter, la bibliothèque a bénéficié d’une toilette de printemps :

- ❏ espace repeint,
- ❏ réaménagement au niveau des espaces : le bureau d’accueil a été déplacé, les périodiques enfants aussi, les bacs d’albums sont munis maintenant de roulettes pour pouvoir désormais avoir des espaces modulables lors des animations ou réception de public plus nombreux.
- ❏ signalétique revue pour rendre les nouveautés plus accessibles et plus visibles dans la bibli et sur le site internet de la commune.
- ❏ En proposant, pour ceux qui le souhaitent, une boisson chaude lors de la venue à la bibli : c’est en place avec une bouilloire, du café, du thé des tisanes, et même parfois quelques douceurs…

Alors, faites comme la cinquantaine de nouveaux lecteurs inscrits depuis janvier, n’hésitez plus, poussez la porte de votre bibli !

Festival du cerf-volant

Les communes de **Marsannay-la-Côte** et **Perrigny-lès-Dijon** se sont associées pour présenter, **dimanche 14 mai 2017**, leur festival du cerf-volant, organisé par **NASSER VOLANT** sur les terrains de football de la Rente Logerot

Au programme :

- ❏ Atelier de fabrication de cerfs-volants et vols libre (à partir de 3 ans) ;
- ❏ Ballet acrobatique de cerfs-volants, démonstration de vols de cerfs-volants oiseaux exotiques ;
- ❏ Vol du plus grand dragon d'Europe ;
- ❏ Et bien d'autres animations…

Sur place, vous trouverez de quoi vous restaurer (sandwichs, frites, saucisses, merguez, boissons…) chacun pourra également apporter son pique-nique…

Parkings ouverts exceptionnellement : Castorama, Cora, Leclerc.

Le petit théâtre, "souvenirs, souvenirs"

Le petit théâtre de Perrigny-lès-Dijon revient sur la commune, pour une soirée, 55 ans après sa création.

À l'occasion des 80 ans de leurs créateurs, en accord avec la municipalité, M. et M^me^ Scarpa organiseront un regroupement de tous les anciens membres du petit théâtre de Perrigny-lès-Dijon qui a tant fait le bonheur de la commune.

Créée en 1965, cette association a vu fait grandir énormément de monde. Du théâtre, de la danse, tout y était proposé pour occuper les jeunes.

Toutes les personnes qui ont participé, connu le petit théâtre sont invités à contacter M^me^ Scarpa et s'inscrire à cette grande fête, où une exposition de photos, films et souvenirs sera présentée. Un spectacle leur sera également proposé par la troupe des Scarline's qui n'oublie pas qu'elle est la continuité de cette magnifique association. **Samedi 28 octobre** - Salle polyvalente.

Renseignements : M^me^ Scarpa : **03 80 52 68 18** - **06 20 81 22 33** - **06 15 42 73 87**.

Dimanche 29 octobre : dans la cadre de la Semaine bleue, la troupe des Scarline's proposera, aux habitants de Perrigny-lès-Dijon, un spectacle cabaret, salle polivalente, à partir de 14 heures.

Entrée libre

Le coin des associations

Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié de Perrigny-lès-Dijon est reparti pour une nouvelle année.

Au programme, le rendez-vous du lundi soir avec la chorale pour préparer des chansons et le 1er mardi de chaque mois un entrainement à la dictée. Déjà une première sélection a eu lieu et trois personnes participeront le 13 mars à l'épreuve suivante par secteur.

Les inscriptions au concours de tarot sont faites et le 20 avril les joueurs du club seront présents à Arc-sur-Tille.

Le président a présenté le club aux nouveaux habitants lors des vœux de Monsieur le maire pour la nouvelle année.

C'est avec un franc succès que la galette des Rois a été dégustée le 12 puis le 19 janvier tant l'ambiance était conviviale. Une soixantaine de personnes ont participé au repas choucroute le 15 février.

Suite à des travaux dans les locaux à l'Accueil de Loisirs, la salle polyvalente a été occupée les jeudis 23 février et 2 mars pour accueillir les enfants, Il n'y a donc pas eu de réunion jeux à ces dates. De ce fait, la fabrication des beignets a été repoussée au jeudi 9 mars.

Cette année, Perrigny-lès-Dijon reçoit la réunion de secteur de Générations Mouvement jeudi 6 avril.

Le repas tombola se tiendra le 26 avril. Si vous le souhaitez, vous pouvez dès maintenant nous aider à trouver des lots pour égayer cette journée.

Cette année encore, le club s'est associé aux anciens combattants pour organiser un voyage en Champagne du 30 mai au 2 juin 2017.

Le président, **Gérard GONTHIER**

Courir et Sourire

Courir et sourire est une association qui permet de réunir des "Kikoureurs et des Kikoureuses" de Perrigny-lès-Dijon et de ses environs afin de partager le plaisir de courir aux alentours de notre beau village.

Une nouveauté cette année: lors de l'assemblée générale du 18 janvier 2017, les adhérents ont décidé d'ouvrir l'association aux marcheurs sur le même principe que la course à pied.

Actuellement, il n'y a plus de rendez-vous fixe; le Kikoureur ou la Kikoureuse (et donc le Kimarcheur ou la Kimarcheuse), qui souhaite courir ou marcher, envoie un message par internet à tous les membres de l'association en précisant le jour, l'heure, le point de départ et la durée de la sortie envisagée. Les personnes intéressées répondent au message et se retrouvent au lieu de rendez-vous le jour prévu.

Vous hésitez à courir ou marcher seul(e), vous souhaitez courir ou marcher plus ou moins souvent, vous avez envie de rencontrer d'autres coureurs ou marcheurs , alors venez vite rejoindre les "Kikoureurs" et les "Kimarcheurs".

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :

- Paulette et André Lapicque tél. **03 80 58 79 01**
- Bernard Sabre tél. **03 80 52 20 79**
- Hubert Robert tél. **03 80 54 95 22**
- Par courriel: couriretsourire@laposte.net

La présidente, Paulette **LAPICQUE**

Amicale des sapeurs-pompiers

Les derniers sapeurs-pompiers de Perrigny-lès-Dijon ont toujours leur amicale.

Celle-ci organise un week-end de trois jours au Puy-du-Fou, les 3-4-5 juin 2017 (Pentecôte), et cherche des personnes intéressées pour compléter le bus de 30 places. Le coût de cette escapade est de 511,00 €, tout compris.

Pour plus de renseignements ou si vous souhaitez profiter de ce voyage, prenez contact auprès de: Francis LEMOINE au **06 10 09 51 42** ou de Jacques BOISSARD au **06 61 41 96 67**.

Attention ! : le nombre de places est limité !

C'était qui déjà ?

Une nouvelle association culturelle voit le jour à Perrigny-lès-dijon : "**C'était qui déjà ?**".

Et bien c'est nous ! À l'origine, trois comédiens de théâtre d'improvisation épris d'aventure ! Nous avons commencé l'improvisation théâtrale il y a de nombreuses années maintenant, et l'art du clown a toujours fait partie de notre univers. Aujourd'hui **Frédéric**, **Stéphane** et **Helen** s'installent à Perrigny pour faire le(s) clowns !

Ils vous proposeront bientôt un spectacle pour petits et grands. Alors si vous les croisez, faites leur un sourire, venez discuter avec eux car ils ont toujours un petit chaudoudou à partager avec vous.

Les **C'était qui déjà ?**.

OOOoHhhhh la belle vie !

Music-Hall Foliz : un week-end de Foliz

Le week-end des 28 et 29 janvier dernier a eu lieu le deuxième rendez-vous de l'association pour sa Grande Soirée dansante à la salle polyvalente.

La mairie, représentée par Chantal Bernard, a souligné sa joie d'être présente et a adressé ses félicitations à Florian, le président.

Une ambiance festive, menée par une décoration soignée et des lumières tamisées.

La troupe a offert à ses convives un extrait de sa première revue qui a enchanté les invités.

Des costumes, tous plus beaux les uns que les autres, en ont mis plein les yeux aux spectateurs. Les ballets ont été entrecoupés de chansons interprétées par Lucile qui a rejoint la troupe en septembre.

Une "standing ovation" a clôturé le spectacle, accompagnée d'un ban bourguignon. Ce succès a été droit au cœur de l'ensemble de la troupe.

La date de la grande première a été annoncée, alors pas d'excuses, vous pouvez noter dans vos agendas le samedi 7 octobre 2017.

Les réservations ouvriront avant l'été alors n'hésitez pas à suivre l'actualité de la troupe sur Facebook !

Ensemble Musical de Perrigny-lès-Dijon

L'Harmonie de Perrigny-lès-Dijon devient l'Ensemble Musical de Perrigny-lès-Dijon.
Suite au départ de notre présidente, l'association a décidé de changer de statuts, toujours sous le régime de la loi 1901, l'Ensemble Musical fonctionne désormais avec un conseil d'administration à direction collégiale.
Nous remercions **Myriam Toubin** d'avoir assuré le poste de présidente durant deux ans ainsi que ses prédécesseurs, **Jean Durand** et **Florence Montenot**, pour leur travail accompli

Pourquoi changer de nom ?

L'existence de l'association en tant qu'Harmonie est en danger car il est difficile de recruter parmi les instrumentistes à vent. Nous avons donc décidé de laisser la porte ouverte à d'autres disciplines musicales pour nous donner une chance de perdurer.
Maintenant, instruments à vent et à cordes sont les bienvenus pour jouer aux côtés des musiciens de l'orchestre.
L'Ensemble Musical de Perrigny-lès-Dijon accueille tous les instrumentistes souhaitant pratiquer la musique en ensemble : vents, cordes, percussions. Si vous jouez du clavier ou si vous êtes pianiste, guitariste, accordéoniste, chanteur solo ou choriste, vous pouvez contacter Patrick Durand qui étudiera votre candidature. Il faut savoir qu'il n'est pas nécessaire d'habiter Perrigny-lès-Dijon pour faire partie de l'association.
Vous pratiquez déjà un instrument ou chantez, le directeur musical vous convie à une répétition pour que vous puissiez rencontrer les musiciens et passer un bon moment musical.
Si vous êtes complètement débutant, le chef d'orchestre vous oriente en priorité sur l'École de Musique municipale de Perrigny-lès-Dijon. Si elle ne correspond pas à vos attentes, il vous dirige vers notre système de formation interne qui ouvrira en septembre 2017.

Les prestations à venir pour 2017 :

- ❏ 6 mai, Concert de printemps avec l'Harmonie du Val-d'Ouche ;
- ❏ 8 mai, Célébration de la victoire du 8 mai 1945 ;
- ❏ 3 juin, Concert privé aux maisons Ages&Vie, à Perrigny-lès-Dijon ;
- ❏ 25 juin, Fête du Village.

Pour tout autre renseignement, contacter le directeur musical Patrick Durand au **06 83 61 33 77**.
Vous pouvez également suivre l'Ensemble Musical de Perrigny-lès-Dijon sur Facebook et voir toutes les prestations à venir et notre actualité sur le site internet : www.ensemble.musical.perrigny-les-dijon.fr.

Perrigny-Country

L'association **PERRIGNY-COUNTRY**, affiliée à la Fédération Francophone de Country Dance et Line Dance (F.F.C.L.D.), vous invite, les jeudis à partir de 19 h 00, à la salle polyvalente pour découvrir, apprendre, pratiquer et partager le plaisir de la danse en ligne.
Vous êtes débutant(e), vous ne connaissez pas la danse-country et vous avez envie de tenter l'expérience : pas de problème, les deux premiers essais sont gratuits, toute l'équipe de "**Cowboys** et **Cowgirls**" et leur animatrice **Ascension** se feront une joie de vous initier aux premiers pas.
Plus d'infos, contactez par téléphone :
Aline : **06 88 09 02 35**, **André** : **06 13 77 63 90**, ou **Patricia** : **07 68 70 31 55**
Par internet : perrignycountry@laposte.net

Les Dijon'Cthé

La compagnie théâtrale les Dijon'cthé présentera son spectacle annuel le 8 avril 2017 à 20 h 15, entrée gratuite.

Mémoires de Perrigny

On ne chôme pas "aux Mémoires" en ce moment : rédaction de chapitres, corrections, tri et choix de photos, les séances sont denses… Au bout de tout ça, dans quelques mois, (on espère courant de l'année 2017), la parution d'un ouvrage de plus de 300 pages sur le village et son histoire de 1900 à 1950.

Vous serez avertis dès sa mise en vente, et pourrez vous aussi goûter au plaisir de connaître - ou de retrouver - les lieux et l'histoire récente de ce village qui n'en finit pas de grandir !

À très bientôt !

N'oubliez pas notre site !

Régulièrement mis à jour, vous y trouverez nombre d'informations sur notre village…

L'actualité, les menus du restaurant scolaire, les activités proposées par l'Accueil de Loisirs, les associations, et bien plus encore !

Pour y accéder : www.perrigny-les-dijon.fr.

Adresse à mettre dans vos favoris ! Vous pouvez aussi vous abonner : les mises à jour les plus importantes vous seront communiquées par courriel.